

Interview de René Benoit, maire

Politique : oui au grand Dinan

Le maire est à moins de trois ans de la fin de sa carrière politique. Il soutiendra Didier Lechien pour lui succéder et comme lui, se dit qu'il est temps de créer un grand Dinan de plus de 20.000 habitants.

Lancez-vous la création du Grand Dinan avant la fin de votre carrière politique ?

C'est une ancienne notion déjà abordée à l'époque de mon prédécesseur, Yves Blanchot. Peut-être de façon un peu brutale car elle a heurté le maire de Léhon, Georges Hervé, à l'époque, qui a fait barrage. J'ai pour ma part mené une liste aux municipales intitulée "Pour un grand Dinan". Mais cela est resté au stade des idées. La régionalisation des intercommunalités a fait rebondir le débat, notamment par la voix de mon premier adjoint, Didier Lechien. Cela mérite d'être retravaillé en accord avec les maires concernés : ceux de Léhon, Quévert, Taden, peut-être Lanvalley.

Pourquoi un grand Dinan serait-il nécessaire ?

Il serait dommage que Dinan qui a figuré parmi les grandes villes du département recule dans la hiérarchie. Cette ville n'a plus les moyens de grandir seule, son urbanisation est limitée par sa petite surface. Il faudrait pourtant que Dinan compte plus de 20.000 habitants pour préserver ses services après la disparition du tribunal. Les mairies ont souvent pesé sur le commissariat et la question peut aussi se poser pour la sous-pré-

fecture. En quittant la tranche des petites villes de 10.000 à 20.000 habitants ou nous sommes situés en bas de tranches, les dotations d'Etat seraient aussi plus importantes. **Mais avez-vous vraiment la volonté de faire ce grand Dinan ?**

Il serait logique que ce soit au maire de Dinan de donner l'impulsion et d'appeler ses collègues maires concernés même si ça ne me choque pas davantage que l'un d'entre-eux prenne l'initiative. On peut enten-

der les discussions au cours des trois années restantes de ce mandat.

Mais les communes en questions perdront-elles leur nom au profit de Dinan ?

Il ne faut pas être brutal et envisager une phase transitoire avec des maires délégués et des conseils municipaux allégés. Peut-être sur six ou douze ans. Il faut que les populations adhèrent au projet. En tout état de cause, il s'agira d'un dossier phare lors des prochaines municipales.

Justement, soutiendrez-vous votre premier adjoint, Didier Lechien pour votre succession ?

C'est ce qui était prévu dès la formation de notre liste en 2008. J'ai choisi Didier Lechien comme premier adjoint, c'était pour qu'il prenne rang en 2014. Je ferai de mon mieux pour qu'il se présente dans les meilleures conditions.

Est-ce que le futur maire de Dinan, quel qu'il soit, sera aussi président de la Codi comme vous l'avez été pendant tous vos mandats ?

Cette fonction n'est pas de droit. Rappelez-vous que René Pleven fut président du district (qu'il avait mis en place parmi les premiers en France) sans être maire de Dinan. A l'époque, les communes pouvaient offrir un siège à une per-

sonne de leur choix. Léhon lui avait ouvert sa porte et l'a été élu. En 2014, des changements fondamentaux vont s'opérer. La Codi sera probablement plus importante avec la venue d'une autre communauté de communes puisque nous sommes en pleine réforme des collectivités territoriales. La répartition des sièges sera différente. La part de Dinan sera peut-être réduite. Et les cartes seront rebattues avec le départ d'un certain nombre d'anciens maires tel que moi.

Où en est-on de cette réforme sur notre territoire ?

Nous connaissons fin décembre les communes qui souhaitent rejoindre la Codi. La communauté de Plélan qui veut rester groupée va sans doute se positionner dans les deux mois. Evan également.

Vous n'appellez aucune communauté à intégrer la Codi ?

Non, cela ne se fait pas ainsi. Il y aura des accords si on arrive à démontrer que la Codi n'est pas une affreuse dévoreuse de petites communes. Au contraire, si la Codi n'avait pas existé, notre territoire ne bénéficierait pas de tous les équipements actuels.

recueilli par
Pierre-Yves GAUDART

